



Forfait hebergement cure facture acquittée

Par nizou

Bonjour

Ma mutuelle refus de me verser la prestation hébergement à laquelle j'ai droit car elle veut une facture acquittée ; j'ai loué à un particulier qui m'a fait une attestation de location ; Il n'a pas le droit de faire de facture car ce n'est pas une entreprise ;
est ce que ma mutuelle a le droit d'exiger une facture en plus de l'attestation ? l'an passé je n'ai pas eu de problème j'avais fourni une attestation de loyer ;

merci

Cordialement

Par chaber

bonjour

La réponse doit se trouver dans les conditions générales de votre contrat